

**Université du Québec à Chicoutimi
Département des arts et lettres**

Plan de cours

Pratiques de la communication publique 7COM222

Professeur: Hervé Saint-Louis, PhD
Herve_saint-Louis@uqac.ca
Bureau : P4-7000
Disponibilité: mercredi 13h00-16h00
Téléphone : (418) 545-5011

Trimestre : hiver 2019
3 crédits
Mardi 16h00-18h45
Local P1-7010

Objectifs du cours

Développer l'habileté à produire un discours efficace en contexte de communication publique.

Aperçu du contenu

Analyse du contexte d'écriture : caractéristiques du mandateur et du destinataire ciblé, échéancier, nature du discours (oral / écrit), registre de langue à privilégier, nature du support (papier, radio, télé, Web), nature des informations initiales (dossiers, articles, rapports, tableaux, entrevues, instructions verbales). Compréhension du mandat ; diagnostic des besoins en communication ; recherche d'information (recherche documentaire, techniques d'entrevue, prise de notes, synthèse, etc.). Traitement de l'information : sélection, regroupement et hiérarchisation des éléments d'information, stratégies et plans de communication. Transmission de l'information, à l'interne ou à l'externe, à l'écrit ou à l'oral, en fonction de l'intention de communication (informer / convaincre).

Méthode pédagogique

Lectures dirigées, questionnements et discussions-débats, exposés magistraux, présentation de ressources audiovisuelles, études de cas, exercices en classe, travaux individuels et en équipe.

Le cours vise l'acquisition de connaissances et d'un savoir-faire. La lecture des textes soumis sert de point de départ à la réalisation d'exercices, de discussions et de travaux pratiques en classe, et fait éventuellement l'objet de contrôles.

L'usage du masculin a uniquement pour but d'alléger le texte.

Type de cours

Cours obligatoire dans le programme de Baccalauréat en communication interculturelle et médiatique (6515).
Cours obligatoire dans le programme de Certificat en rédaction-communications (4016).
Cours complémentaire dans le programme de Baccalauréat en linguistique et langue française (7079).
Cours optionnel dans le programme de Baccalauréat en études littéraires françaises (7792).
Cours optionnel dans le programme de Baccalauréat en langues modernes (7896).

Livre et matériel

Livre obligatoire

Béland, B., & Levac, G. (2015). *Guide de communication orale et écrite, 2e édition*. Montréal: Modulo.

Livre recommandé

Dagenais, B., & Lafleur, T. (2016). *La Politique de communication : Ou comment gérer son image par des règles partagées*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Autres lectures

Les autres lectures seront mises sur le site Moodle du cours au fur et à mesure.

Évaluations

Date	Évaluations	Pondération
22-janv	Précis du problème de communication (activité de groupe)	2%
29-janv	Ébauche de la politique de communication (activité de groupe)	2%
05-févr	Plan de recherche et recherche avec contraintes d'éthiques et plus (activité de groupe)	3%
12-févr	Plan de communication (activité de groupe)	3%
19-févr	Communiqué de presse tiré du projet de groupe (mais réalisé individuellement)	5%
05-mars	Dossier de presse basé sur le plan de communication (activité de groupe)	10%
12-mars	Communication étatique sur un article de loi ou positionnement gouvernemental (budget, présentation de projet de loi, etc.)	10%
19-mars	Article de presse sur un évènement sportif	10%
26-mars	Affiche de publicité sociale pour vestiaires ou salles de bain universitaire	10%
02-avr	Vidéoblogue de présentation de l'UQAC à publier sur YouTube	10%
09-avr	Blogue nécrologique	10%
16-avr	Entrevue d'un tiers par baladodiffusion	10%
23-avr	Pratique de gestion de crise (activité effectuée en classe)	5%
23-avr	Analyse d'une publicité tirée d'un réseau social	5%
30-avr	Compte-rendu de la participation sur Twitter	5%
« Conformément à une résolution adoptée le 27 avril 2016 par le conseil de l'Unité d'enseignement en linguistique et langues modernes, aucun report d'examen ne sera accepté, à moins de conditions exceptionnelles (accident, maladie, décès d'un proche) dûment attestées. »		

Conformément à une résolution adoptée à l'unanimité le 22 septembre 2006 par l'assemblée du département des arts et lettres, les cotes se répartissent selon le barème suivant :

A+	de 95 à 100	4.3	B+	de 84 à 86	3.3	C+	de 74 à 76	2.3
A	de 90 à 94	4.0	B	de 80 à 83	3.0	C	de 70 à 73	2.0
A-	de 87 à 89	3.7	B-	de 77 à 79	2.7	C-	de 67 à 69	1.7
D+	de 64 à 66	1.3	E	59 et moins		I	Incomplet	
D	de 60 à 63	1.0				S	Satisfaisant	

Remise des travaux

Les travaux à l'exception des travaux en multimédias sont soumis sur Moodle en format Acrobat. Le mode citation est APA 6e édition Adaptation française du style bibliographique APA 6e édition par Marc Couture, professeur à la TELUQ.

Une pénalité de 10% par jour (incluant les jours fériés) est appliqué à tout travail remis après la date de soumission après minuit.

À propos des activités de groupe

Les activités de groupe ne peuvent totaliser plus de 40% de la pondération à un cours à l'UQAC. Cependant, en pratique, les communications publiques nécessitent fréquemment un travail en collaboration avec plusieurs intervenants. Les activités de groupe sont essentielles à la formation en communication publique. Les groupes devront apprendre à gérer les conflits internes et gérer les charges de production et le temps alloué à chaque tâche et projet. Aucun étudiant ne pourra travailler seul sur ces projets. Cependant, il est permis aux étudiants de refaire de nouvelles équipes si toutes les composantes antérieures sont refaites et insérées en annexe dans le dossier de presse basé sur le plan de communication.

Les équipes existantes peuvent changer de membres entre elles, sans avoir à refaire les composantes précédentes le dossier de presse. Or, il est entendu que les anciens membres des équipes acceptent que les nouveaux membres ne soient pas évalués et tenu de refaire des anciennes composantes (mis à part les communiqués de presse). Les équipes ont un nombre maximal de membres qui sera basé sur le nombre total d'étudiants inscrits au cours.

Précis du problème de communication (activité de groupe)

L'identification de la situation ou problème et la planification de la communication et des réponses possibles de l'organisme, de l'individu, ou de l'équipe. Identification du but à atteindre. Un précis est une réflexion analytique brève sur un problème donné d'un point de vue global et abstrait. Ce document devrait être entre 500 et 1,500 mots.

Ébauche de la politique de communication (activité de groupe)

L'ébauche de la politique de communication est le premier brouillon sur les choix et réponses aux problèmes et situations identifiés précédemment. Ce document décrit, explique et justifie l'orientation choisie par le groupe et son positionnement face aux facteurs externes de l'organisme, de l'individu, ou de l'équipe. Ce document est une réflexion qui démontre une stratégie globale et suggère quelques pistes tactiques qui seront élaborées dans le plan de communication. Ce document devrait être entre 500 et 1,500 mots.

Plan de recherche et recherche avec contraintes d'éthiques et plus (activité de groupe)

Le plan de recherche identifie les objectifs et données requises pour entamer une exploration de la situation. Ce document guide l'analyse qui sera établie dans le plan de recherche. La seconde partie du document est la recherche du sujet donné. Puisque ce plan est un document de recherche, les sources doivent être citées correctement. Une revue analytique de la littérature est essentielle. Ce document à un minimum de 1,500 mots.

Plan de communication (activité de groupe)

Le plan de communication est le document de travail qu'utilise l'organisme, l'individu, ou l'équipe pour atteindre un objectif médiatique à court, moyen, et long terme. Le document est un livrable du type final, qui comprend plusieurs des composantes préparées précédemment. Ces composantes sont révisées et se joignent aux nouveaux éléments qui forment le plan. Le plan sera construit en utilisant un ou quelques-uns

des gabarits présentés en classe. Le groupe doit soigner la présentation visuelle du plan. Les sections et nombre de mots seront spécifiés en classe avant la remise des travaux.

Communiqué de presse tiré du projet de groupe (mais réalisé individuellement)

Chaque étudiant doit rédiger un communiqué de presse sur un aspect de la situation solutionnée par le plan de communication. Ce travail est individuel mais les membres du groupe doivent se concerter pour éviter d'écrire leurs communiqués de presse sur le même sujet. Les communiqués de presse révisés feront partie de la revue du dossier de presse d'où la nécessité d'avoir des textes différents. Ce document devrait être entre 500 et 1,500 mots, sans tenir compte des métadonnées de presse (adresses, numéros de téléphones, courriels, etc.).

Dossier de presse basé sur le plan de communication (activité de groupe)

L'ébauche de la politique de communication est le premier brouillon sur les choix et réponses aux problèmes et situations identifiés précédemment. Ce document contient tous les communiqués de presse des membres de l'équipe (constituant une revue de presse, une fois assemblés), un historique, une suite des faits, une biographie, documents visuels (illustrations ou photographies sur le produit, les services, la personnalité, et marque et l'identité visuelle), un nouveau communiqué de presse en entête, une entrevue écrite, et une fiche de contact de presse.

Communication étatique sur un article de loi ou positionnement gouvernemental (budget, présentation de projet de loi, etc.)

L'article de communication étatique permet à l'étudiant de développer ces aptitudes pour la rédaction formelle destiné au public, à divers groupes issus de la société civile, aux partis de l'opposition, aux gouvernements étrangers, des organismes, des entreprises et autres groupes ciblés. L'étudiant rédige un texte étatique communiquant les politiques ou prises de positions d'un gouvernement provincial (excluant le Québec), fédéral, municipal (excluant les municipalités du Québec), ou étranger (France, Royaume-Uni, États-Unis, Australie, Allemagne, Gabon, Brésil, Chine, Mexique, etc.)

Article de presse sur un évènement sportif

L'article de presse sur un évènement sportif permet à l'étudiant de travailler sur une forme journalistique prépondérante et dynamique, pleine de données, et de statistiques entremêlées à un épisode narratif qui doit rejoindre le plus efficacement un publique avec une littératie réduite.

Affiche de publicité sociale pour vestiaires ou salles de bain universitaire

L'étudiant crée une ébauche pour une publicité sociale destinée au public fréquentant les vestiaires sportifs dans les centres d'entraînement ou sportifs ou les salles bains universitaires. Donc, l'étudiant doit comprendre les données démographiques de la clientèle de ces lieux. L'annonce est une maquette destinée pour un client et n'est pas une évaluation des aptitudes infographiques de l'étudiant. Un prototype plus raffiné graphiquement peut être soumis si désiré. L'affiche publicitaire sociale prend en compte les besoins médiatiques d'un client institutionnel. Il doit être adapté au lieu où il sera affiché et être créatif tout en véhiculant un message précis.

Vidéoblogue de présentation de l'UQAC à publier sur YouTube

Le vidéoblogue est un moyen important de communiquer avec le public sur des plateformes comme YouTube ou Vimeo. Chaque étudiant devra réaliser un court vidéo où il ou elle sera le narrateur. La vidéo touche à un aspect de l'UQAC. La durée de cette vidéo est de cinq minutes.

Blogue nécrologique

Le blogue nécrologique permet de développer trois aptitudes différentes dans un seul exercice. Premièrement, il permet la rédaction d'un document de presse sur un sujet contemporain. Deuxièmement, il permet la rédaction d'un article souvent préparé d'avance par les agences de presse et les bureaux de relations publiques. Finalement, il permet à l'étudiant de développer des aptitudes pour la communication de type blogue. Le sujet de la nécrologie est une célébrité vivante. Dans certains cas, un personnage fictif peut être utilisé.

Entrevue d'un tiers par baladodiffusion

Chaque étudiant doit enregistrer une baladodiffusion où il a un entretien ou une entrevue avec un professionnel des communications, un politicien, ou tout autre particulier qui intervient dans les médias fréquemment. L'étudiant doit guider la discussion et avoir un plan d'interrogations. L'enregistrement final doit être édité avant d'être diffusé publiquement. La baladodiffusion est de cinq minutes et si possible diffusée sur SoundCloud et iTunes.

Pratique de gestion de crise (activité effectuée en classe)

Chaque étudiant effectue une mise en scène d'une conférence de presse sur un problème pigé quelques minutes auparavant. La préparation pour cet exercice pratique est minime mais encourage l'étudiant à utiliser de façon pratique les théories sur les conférences de presse tout en essayant de gérer une crise en direct devant les médias. Le professeur, les autres étudiants et d'autres invités jouent le rôle de journaliste et autres interlocuteurs posant des questions difficiles à l'étudiant. Les simulations sont d'une durée d'environ cinq à six minutes.

Analyse d'une publicité tirée d'un réseau social

Ce travail est une analyse critique d'une publicité issue d'un réseau social. Ce travail n'est pas un travail de création contrairement au reste des évaluations du cours. Pour compléter ce travail, l'étudiant doit incorporer et démontrer une compréhension des théories introduites dans le cours.

Compte-rendu de la participation sur Twitter

Chaque semaine, l'étudiant fait un gazouillement original sur un thème qui rejoint l'UQAC et y ajoute le mot-clic (hashtag) #UQAC. Un compte-rendu et un dénombrement des gazouillements effectués sur le site Twitter sont assemblés dans un document à la fin du trimestre. Le but de cet exercice est de maîtriser la communication brève sur les réseaux sociaux et donne un aperçu de comment établir une présence médiatique active.

Quelques règles et certaines attentes

1. Politiques concernant les courriels

Vous recevrez une réponse à votre courriel dans les 48 h suivant sa réception, dans la mesure du possible. De plus, si je suis en déplacement ou si vous m'écrivez pendant la fin de semaine, le temps d'attente pour un retour sera plus long.

Si la réponse à votre courriel prend plus de trois lignes à l'écrire, venez me voir lors des heures de disponibilité ou appelez-moi au bureau.

Si la réponse à votre question se trouve dans le plan de cours, dans Moodle, dans le site Web de l'UQAC ou dans tout autre support médiatique facilement accessible, je me réserve le droit de vous répondre avec un mot indiquant le lieu où se trouve l'information.

2. Retards et départ avant la fin du cours

Les entrées et sorties fréquentes dérangent le professeur et les autres étudiants. Si vous devez partir plus tôt, veuillez avertir le professeur en avance. Si vous arrivez en retard ou devez partir plus tôt, s'il vous plaît, veuillez le faire le plus discrètement possible.

3. En classe : questions, commentaires

Vous êtes encouragées à poser des questions en tout temps. Simplement, levez votre main pour poser une question, apporter un commentaire ou demander des clarifications sur quelque chose que vous n'avez pas compris.

Vous n'avez pas à être d'accord avec votre professeur ou les lectures assignées afin de bien réussir dans ce cours. Vous êtes toutefois tenu de démontrer une bonne compréhension de la matière du cours que vous soyez ou non d'accord avec elle.

4. Outils électroniques ou TIC

Les cellulaires, les appareils numériques portables, les messageries instantanées (clavardage) ou tout outil électronique émettant un bruit, veuillez, s'il vous plaît, les éteindre ou éteindre la sonnerie avant que le cours commence.

Leur usage est interdit en salle de cours sans la permission explicite de l'enseignant (voir le manuel de gestion de l'UQAC [III, 3.1, 3.1.0]). Voici les conditions à respecter :

- Politique-cadre sur l'intégration des personnes handicapées adoptée par le Comité exécutif de la CRÉPUQ le 31 mars 1994;
- Charte des droits et libertés de la personne (L.R.Q.C-12).

5. Qualité du français

Selon la procédure relative aux règles de présentation et de rédaction des travaux des étudiants du manuel de gestion de l'UQAC (CET-5160), une pénalité sera déduite de la note finale pour les déficiences linguistiques pouvant aller entre 5 % et 20 %.

Dans le cadre du cours, nous allons déduire un maximum de 10 % de la note du travail final pour les fautes orthographiques, grammaticales et syntaxiques (voir le manuel de gestion de l'UQAC [3.1.1-012] pour une définition de ces termes).

6. Absence de discrimination et respect mutuel

Vos professeurs apprécient l'égalité des chances, la dignité humaine et la diversité. Conformément aux Chartes des droits et libertés (canadienne et québécoise) et à la politique de l'Université, nous ne tolérons pas la discrimination ou toute forme de harcèlement que ce soit sur la base de la race, de la couleur, de l'origine nationale ou ethnique, de l'état civil, de la religion, des croyances, des convictions politiques, de la langue, du sexe, de l'orientation sexuelle, de la condition sociale, de l'âge, d'un handicap personnel ou de l'utilisation d'un moyen quelconque afin de pouvoir pallier ledit handicap.

Outre l'absence de discrimination, il est impératif d'être respectueux envers vos collègues, le professeur et l'auxiliaire d'enseignement. Je ne vous demande pas d'aimer ces derniers, mais de toujours être poli avec nous et avec vos collègues. Nous attendons donc cette attitude de respect de votre part dans vos paroles et vos gestes. Soyez certains que nous allons faire la même chose envers vous.

S'il y a quelque chose que nous pouvons faire pour rendre la classe plus accueillante, s'il vous plaît, laissez-moi le savoir.

7. Infractions de nature académique

Le manuel de gestion de l'UQAC, chapitre III, section 3.1 et sous-section 3.1.0, détermine les règles et procédures relatives aux infractions commises par les étudiants dans le cadre de leur formation. Dans cette sous-section, l'UQAC définit et identifie ce qui constitue une infraction :

Infractions : plagier, copier, frauder, tricher, falsifier un document, de même que toute participation ou tentative de commettre de tels actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance.

Aussi, sans limiter la généralité de ce qui précède, constitue une infraction le fait de poser ou tenter de poser l'un des actes suivants ou le fait d'y participer :

- copier ou essayer de copier, de quelque façon que ce soit, lors d'un examen;
- chercher frauduleusement à connaître ou à obtenir les questions ou les solutions relatives à un examen;
- utiliser totalement ou en partie le texte d'autrui ou tout matériel obtenu par quelque mode que ce soit, notamment par l'utilisation de ressources informatiques, tel Internet, en le faisant passer pour sien ou sans en indiquer les références (plagiat);
- utiliser du matériel non autorisé pendant un examen;
- obtenir, sous quelque forme que ce soit, toute aide non autorisée notamment pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- falsifier des données de recherche dans un travail;
- falsifier des données dans l'exécution d'une activité de formation pratique;
- falsifier des références dans un travail;
- présenter à titre officiel de faux documents (diplôme, relevé de notes, lettres de références, etc.);
- substitution de personne lors d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;
- tout complot avec d'autres en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils le sont par une seule des personnes ayant participé au complot.

Cette liste est non exhaustive et conséquemment, d'autres situations non prévues ci-dessus pourront être traitées dans le cadre de la présente procédure.

Dans le cas du plagiat, je suivrai la politique de l'UQAC et mettrai la note « 0 » dans le travail. S'il s'agit d'un travail d'équipe, tout le monde aura la note « 0 », car il est de votre responsabilité de vérifier le travail avant de le remettre au professeur. De plus, je remplirai le « formulaire d'infraction » pour la ou les personnes ayant commis la ou les fautes ce qui se traduit dans une note dans votre dossier et une possible expulsion de l'Université.

Ordinateurs portables et téléphones cellulaires en classe

Conformément à la résolution modifiée adoptée à l'unanimité par l'Assemblée départementale du 11 mars 2011, l'usage des téléphones cellulaires ou tout autre outil de télécommunication est interdit dans les salles de cours et l'usage des ordinateurs en classe doit être soumis à l'autorisation préalable du professeur.

Bibliographie

- Béland, B., & Levac, G. (2015). *Guide de communication orale et écrite, 2e édition*. Montréal: Modulo.
- Bernier, M.-F. (Éd.). (2016). *le Cinquième pouvoir*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Dagenais, B. (1990). *Le Communiqué, ou l'art de faire parler de soi*. Outremont: VLB Éditeur.
- Dagenais, B. (1996). *La Conférence de presse ou l'art de faire parler les autres*. Saint-Nicolas: Presses de l'Université Laval.
- Dagenais, B. (1998). *Le Plan de communication : l'art de séduire ou de convaincre les autres*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Dagenais, B., & Lafleur, T. (2016). *La Politique de communication : Ou comment gérer son image par des règles partagées*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Grevisse, B. (2016). *Déontologie du journalisme*. Louvain-la-Neuve: DebBoeck Supérieur.
- Martel, G., & de la Garde, R. (Éds.). (2016). *La Parole publique*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Ross, L. (2005). *L'Écriture de presse : l'art d'informer 2e édition*. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.
- Swasy, A. (2016). *How Journalists use Twitter: The Changing landscape of U.S. Newsrooms*. Lanham: Lexington Books.

Contenu et échéancier

Semaine	Date	Thèmes	Sujet	Évaluations	Points
1	08-janv	Introduction	Plan de cours, attentes du cours, débat sur la communication publique		
2	15-janv	Théorie			
3	22-janv	Processus de production	Stratégie et plan de communication	Précis du problème de communication (activité de groupe)	2%
4	29-janv	..	Recherche, vérification et éthique	Ébauche de la politique de communication (activité de groupe)	2%
5	05-févr	..	Rédaction et édition	Plan de recherche et recherche avec contraintes d'éthiques et plus (activité de groupe)	3%
6	12-févr	Champs	Relations publiques	Plan de communication (activité de groupe)	3%
7	19-févr	..	Publicité sociale	Communiqué de presse tiré du projet de groupe (mais réalisé individuellement)	5%
	26-févr	Semaine de relâche			
8	05-mars	Champs	Communication étatique (France)	Dossier de presse basé sur le plan de communication (activité de groupe)	10%
9	12-mars	..	Journalisme	Communication étatique sur un article de loi ou positionnement gouvernemental (budget, présentation de projet de loi, etc.)	10%
10	19-mars	Médias	Imprimés et environnemental	Article de presse sur un évènement sportif	10%
11	26-mars	..	Télévisuelle et radio (communication oral)	Affiche de publicité sociale pour vestiaires ou salles de bain universitaire	10%
12	02-avr	..	Internet et réseaux sociaux	Vidéoblogue de présentation de l'UQAC à publier sur YouTube	10%
13	09-avr	Activités	Conférence de presse et entrevue	Blogue nécrologique	10%
14	16-avr	..	Campagne publicitaire	Entrevue d'un tiers par baladodiffusion	10%
15	23-avr	..	Gestion de crise et pratique de gestion de crise	Pratique de gestion de crise (activité effectuée en classe) Analyse d'une publicité tirée d'un réseau social	5% 5%